

## « Contribution à la réinvention de l'aménagement du territoire post-covid 19, cas de la ville de Kinshasa »

### Les villes face à la crise sanitaire

La ville dans toutes ses composantes et ses fonctions, résidentielles, économiques, sociales, se trouve aujourd'hui bouleversée par un nouveau contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID-19. Sa population et ses dynamiques sont impactées par cette situation et ce, dans toutes leurs dimensions.

Les territoires urbains se sont souvent construits, transformés face à l'adversité, en intégrant des interventions hygiénistes ou d'une manière plus vaste sécuritaires, afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. Il s'est agi d'intervenir sur la vulnérabilité aux incendies, aux crues, aux séismes, mais aussi dans le domaine de la santé publique en permettant la circulation de l'air, la pénétration des rayons du soleil et la réduction du bruit. Les interventions hygiénistes de la deuxième moitié du XIXème siècle et du début du XXème siècle principalement, avaient ainsi permis de repenser l'urbanisme pour lutter contre le choléra, la peste, la tuberculose ou encore la grippe espagnole. La forme des villes, les matériaux, les systèmes constructifs ont alors évolué, des zones non constructibles ont été déclarées, les voies et espaces publics se sont aérés, des parcs ont été dessinés, des équipements ont été construits, les façades ont présenté plus de vide que de plein, les espaces de logement se sont agrandis pour lutter contre le surpeuplement. Ainsi, ces évolutions ont été des tentatives de réponse au concept d'habitabilité dans son acception la plus large en proposant des alternatives abondant dans le sens de la résilience urbaine.

L'organisme 100 Resilient Cities définit la résilience urbaine comme « la capacité des individus, des communautés, des établissements, des entreprises et des systèmes d'une ville à survivre, à s'adapter et à croître, quels que soient les perturbations chroniques et les chocs temporaires qu'ils connaissent ».

Pour parvenir à la résilience, **il faut que l'avenir urbain soit inclusif**. La pandémie a augmenté les inégalités existantes, les lignes de fracture les plus flagrantes étant visibles dans nos villes.

En l'absence de villes inclusives et de développement urbain, les impacts des chocs et stress futurs pourraient être aussi aigus, voire pires, que ceux qui caractérisent la crise actuelle. Si les villes continuent à être fortement divisées selon les tranches de revenus, l'accès aux services, la race et le statut migratoire, il sera de plus en plus difficile de ne laisser personne de côté. Investir dans des villes inclusives, c'est investir dans des nations inclusives. **La réduction des inégalités urbaines est la pierre angulaire d'une meilleure préparation aux chocs et aux crises à venir et d'une plus grande prospérité.**

## **Clin d'œil sur la ville de Kinshasa**

### ***Un développement urbain marqué par un contraste***

La capitale de la République démocratique du Congo (RDC) est un festival pour les observateurs, où les extrêmes semblent coexister en parfaite harmonie : des citoyens aisés cohabitent avec ceux luttant pour leur survie quotidienne, des gratte-ciels à l'architecture futuriste côtoient de larges bidonvilles... Bien que la pauvreté soit visiblement frappante, le désir de vivre, le dynamisme des cultures locales et la manifestation vivante des expressions artistiques et culturelles forment le caractère des Kininois.

### ***La mégapole la plus peuplée d'Afrique d'ici 2030***

Avec une population estimée à 12 millions d'habitants en 2016, Kinshasa représente l'agglomération urbaine la plus importante et la plus dynamique d'Afrique centrale. La Revue de l'urbanisation de la République démocratique du Congo, publiée l'année dernière, révèle qu'avec un tel rythme de croissance à 5,1 % par an, Kinshasa pourrait accueillir 30 millions de personnes d'ici 2030, et pourrait devancer le Caire et Lagos au rang des villes les plus peuplées d'Afrique. Cette perspective constitue une opportunité si le pays tire parti des économies d'agglomération potentielles.



Scène de vie quotidienne dans une rue à Kinshasa. Photo: Sameh Wahba/Banque mondiale

### ***Des populations confrontées à une exclusion urbaine aux multiples facettes***

L'expérience internationale a démontré que, à mesure qu'un pays s'urbanise, les différences de niveaux de vie ont tendance à disparaître. À Kinshasa, cependant, le manque d'infrastructures, la morphologie particulière de la ville qui l'expose aux inondations et les mauvaises conditions de gestion urbaine contribuent à l'exclusion spatiale, économique et sociale d'une grande partie de la population de la ville.

Exclusion spatiale : À Kinshasa, on estime à seulement 6,4 % la superficie de la ville disposant de quartiers bien aménagés et bien desservis. Sur l'autoroute à huit voies qui relie le centre-ville à l'aéroport, vous trouverez de nombreux quartiers mal desservis à basse altitude, privant les populations de l'accès aux services de base. De surcroît, les lacunes de la réglementation en matière de gestion et de planification du

foncier contraignent les plus pauvres à s'installer dans des zones périphériques exposées aux risques d'inondations et d'érosion. Selon la Croix-Rouge, plus de 2 600 ménages ont été affectés par les pluies diluviennes de janvier 2018.

Exclusion sociale : La ségrégation spatiale a également aggravé l'exclusion sociale en milieu urbain. Les opportunités de participer efficacement à la prise de décision locale sont en effet limitées pour les habitants des nombreux quartiers précaires de Kinshasa. Les besoins de ces communautés ne sont pas systématiquement pris en compte dans la planification urbaine et la fourniture de services, les excluant encore davantage de la société.

Exclusion économique : L'accès limité au marché du travail est un facteur déterminant de la pauvreté à Kinshasa. L'insuffisance de l'offre de transports publics et la mauvaise qualité du réseau routier contribuent à exclure une grande partie de la population des activités économiques. À Kinshasa, environ 80 % des déplacements se font à pied et seuls 15 % environ des Kinois empruntent les transports en commun. Cela limite considérablement l'accès aux emplois. Dans le même temps, Kinshasa fait partie des villes les plus chères d'Afrique, avec des prix environ 40 % plus élevés que ceux pratiqués dans des pays ayant un revenu et un taux d'urbanisation similaires. Le cappuccino de 4 dollars dans un café de Washington vous coûtera au moins deux fois plus cher à Kinshasa !

### **Définir des objectifs (actions) prioritaires**

L'aménagement urbain participe à l'objectif de protection de l'environnement et d'instauration du développement durable notamment par l'organisation de l'affectation du sol et de l'implantation des infrastructures. Pour y parvenir la revue de l'urbanisation propose d'utiliser le cadre politique des 3 Is - institutions, infrastructures et interventions - pour aider les villes à tirer parti de leur degré d'urbanisation. Kinshasa, qui se trouve à un stade d'urbanisation avancée, a besoin d'investir dans les trois domaines - des institutions plus solides, davantage d'infrastructures de liaison et des interventions ciblées.

- Les **institutions** constituent la base du développement. Le manque de planification, même lorsqu'il existe des ressources pour les investissements dans les infrastructures, constitue la cause première de la formation des bidonvilles, tout comme le manque de systèmes de droits de propriété est une cause d'informalité et de conflit. Il est donc essentiel que Kinshasa renforce ses institutions et systèmes responsables de la planification urbaine et des droits de propriété.
- Les **infrastructures** de liaison doivent être renforcées pour que la planification et la fourniture de services reposent sur des bases institutionnelles solides. Rompre le cycle du sous-investissement dans les infrastructures nécessitera un effort considérable en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et des infrastructures à Kinshasa. Il est essentiel d'accroître l'accès aux services dans les zones où les emplois sont concentrés, tout en améliorant les services de transport pour élargir le bassin de main-d'œuvre. De même, investir dans des services et des équipements dans des quartiers pauvres et non desservis constitue une des priorités. Cependant, étant donné la capacité d'investissement limitée, l'enjeu consistera à séquencer ces investissements et à les coordonner efficacement entre les secteurs et dans l'espace.
- Enfin, Kinshasa aura besoin d'investissements et **interventions spatialement ciblées** sur des zones prioritaires. Des zones centrales bien équipées et dotées d'infrastructures postindustrielles, par exemple, seraient des emplacements idéals pour des centres de création d'emplois et des logements.

Kinshasa se trouve à la croisée des chemins. Les décisions prises aujourd'hui guideront la trajectoire de la ville pour les décennies à venir. Le renforcement institutionnel proposé devra s'accompagner

d'investissements afin de permettre l'atteinte des objectifs listés ci-dessous, et ce, conformément aux quatre fonctions d'une ville (habiter, travailler, circuler et se divertir) :

- l'accès aux services urbains, le foncier et le logement ;
- l'accroissement des revenus ;
- les services sociaux de base, la protection et l'intégration des groupes vulnérables ;
- l'environnement et le genre.

**Madame PHANZU VANGU Godelive**